

# COMMUNE DE FLÉRÉ LA RIVIÈRE

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 OCTOBRE 2021

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes

### ORDRE DU JOUR :

#### **1. Projet Pub et achat maison Place du Moulin :**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et le projet de Madame Duarte, le Conseil Municipal décide de lancer la création du pub et d'acheter la ou les deux maisons à vendre, situées Place du Moulin. La commission doit se réunir prochainement pour statuer.

#### **2. Adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'énergies :**

Le conseil municipal décide de l'adhésion de la commune de Fléré la Rivière au groupement de commandes initié par les syndicats d'énergies d'Eure et Loire, de l'Indre et de l'Indre et Loire pour la fourniture et l'acheminement d'électricité pour le tarif bleu.

#### **3. Garantie d'emprunt de la Scalis :**

Le Conseil Municipal donne son accord pour être garant, selon les modalités du prêt, contracté par la Scalis à la Caisse des Dépôts.

#### **4. Tarifs de locations communales pour 2022 :**

Les différents tarifs des locations communales sont reconduits pour l'année 2022, à l'exception des tarifs de l'aire de loisirs et du columbarium actualisé comme suit :

- Aire de loisirs :
  - Habitants de la commune : 180.00 €
  - Habitants hors commune : 230.00 €
- Columbarium :
  - Pour une porte de fermeture de case conservée par la famille : 120.00 €

#### **5. Questions diverses :**

- Colis des anciens :

Le conseil accepte l'achat de produits locaux pour la confection des colis des personnes âgées de plus de 75 ans qui n'ont pas assisté au banquet du 17 octobre dernier

- Bulletin municipal :

La commission de la communication se réunira le mardi 16 novembre à 17 heures

Michel BRAUD,

Maire

